



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Langues étrangères appliquées

de l'Université Paris-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : PARIS

Etablissement déposant : Université Paris - Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues étrangères appliquées

Domaine : Arts, lettres et langues

Demande n° S3MA140005993

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université de Paris-Sorbonne, centre Malesherbes, 75017 Paris.
- Délocalisation(s) :
Envisagée à PSUAD (Paris-Sorbonne Abu Dhabi).
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Langues étrangères appliquées* est une formation de type LEA, qui combine deux langues vivantes (allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, danois, espagnol, français, italien, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, russe, serbo-croate, suédois, tchèque) et des matières d'application destinées à préparer l'insertion des diplômés dans le monde de l'entreprise ou dans les organismes internationaux, à l'issue de stages obligatoires intégrés au cursus. Cette mention se décline désormais en quatre spécialités : *affaires européennes*, *coopération avec les pays en transition*, *gestion et commerce international*, *langues en entreprise*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Suite aux recommandations de l'AERES, la mention a réorganisé sa structure afin de gagner en lisibilité. La spécialité *Affaires européennes* est renouvelée en l'état, la spécialité *Gestion et commerce international* est un renouvellement avec changement d'intitulé de l'ancienne spécialité *Métiers du commerce international*. Il s'agissait des deux spécialités constituant la mention précédente, les nouveaux intitulés clarifiant bien la spécificité de chacun des deux parcours existants. Dans un souci de diversification, le dossier y ajoute la création ex-nihilo de deux autres spécialités : *Coopération avec les pays en transition* qui correspond à une spécialité PECO (Pays d'Europe Centrale et Orientale) et *Langues en entreprise*, spécialité clairement orientée vers la dimension linguistique et vers la traduction. Ces changements sont pertinents : les quatre spécialités composant la mention apparaissent complémentaires, avec des possibilités de mutualisations. La présence de langues nombreuses et rares (par exemple.



avec le rajout du catalan et du chinois), ainsi que l'éventail de l'offre sont des atouts réels de la formation proposée. L'ajout du français renforcé est pertinent, dans la mesure où cet enseignement est de nature à favoriser l'intégration d'étudiants étrangers au sein de cursus tournés vers l'international.

Toutefois, en dépit d'une réelle complémentarité au niveau des parcours proposés, cette mention apparaît parfois comme la juxtaposition administrative de quatre spécialités ayant chacune leur existence propre. Si les mutualisations entre les différentes spécialités sont bien mises en évidence dans le dossier présenté, on regrettera l'absence d'un tronc commun qui aurait permis d'établir des passerelles, tout en renforçant uniformément l'adossé recherche. Les mutualisations effectuées vont indiscutablement dans le bon sens. L'ajout d'un tronc commun, sous une forme minimale, permettrait de fédérer les quatre spécialités autour d'événements transversaux comme des conférences ou des journées d'études, tout en accentuant l'adossé recherche fort, existant déjà au niveau de certaines des spécialités. La question des passerelles entre les différentes spécialités n'est pas évoquée dans le dossier, ce qui traduit une organisation de type tubulaire au niveau de chacune des spécialités. Même si les différentes spécialités présentent des identités affirmées, la question des passerelles serait à étudier, par exemple sous la forme de réorientations possibles au premier semestre du M1.

L'équipe enseignante, composée d'enseignants-chercheurs de haut niveau et de professionnels qualifiés, correspond parfaitement aux attentes en matière de formation LEA de qualité, d'autant que la mention dispose d'un soutien administratif, contrairement à d'autres mentions dans le même établissement. Si les effectifs étudiants prévus semblent satisfaisants, parfois relativement faibles pour certaines spécialités au vu des flux existants en LEA, le dossier aurait gagné à interroger le positionnement de la mention dans le contexte très concurrentiel des masters LEA en région parisienne et en province. La logique semble être celle d'un recrutement local majoritaire, voire exclusif. Les atouts indiscutables de l'offre proposée devraient encourager les responsables à en diversifier le recrutement.

Le pilotage, au demeurant de bonne qualité, semble se faire au niveau de chacune des spécialités, sans réelle coordination au niveau de la mention (existe-t-il un comité de pilotage au niveau de la mention et quelles sont ses attributions ?). Les différents organigrammes pourraient être définis plus clairement, ainsi que les modalités de coordination, à la fois au sein de chaque spécialité (par exemple la répartition des responsabilités ou la coordination entre enseignants-chercheurs et intervenants professionnels) et au niveau de la mention (harmonisation et coordination des quatre spécialités). Il est regrettable que le dossier ne présente pas d'informations suffisantes quant au suivi du devenir des étudiants diplômés, ni d'auto-évaluation de la formation par les étudiants. Dans le cadre d'une formation professionnalisante, une telle démarche peut fournir des indicateurs essentiels au pilotage. Elle ne saurait être ni facultative, ni laissée au bon vouloir des enseignants comme le stipule le dossier. Ces informations auraient permis de mieux cerner l'attractivité réelle d'une formation dont les débouchés semblent par ailleurs ne faire aucun doute. L'auto-évaluation par la formation souligne d'ailleurs explicitement la nécessité de mettre en œuvre une évaluation systématique ainsi que le suivi du devenir des diplômés. Pour davantage d'efficacité et de clarté, il serait souhaitable que ce suivi se fasse au niveau de la mention.

Pour résumer, il s'agit là d'une formation LEA très complète et de haut niveau, avec de nets points forts et une offre judicieuse, mais qui souffre encore d'un certain manque de lisibilité et d'organisation au niveau de la mention, ainsi que, ponctuellement, d'un manque d'achèvement, sur le fond et sur la forme, en ce qui concerne le projet soumis par l'une des quatre spécialités.

- Points forts :
 - Offre de formation diversifiée et de qualité, avec quatre spécialités complémentaires.
 - Mutualisations entre les spécialités.
 - Adossé recherche fort pour plusieurs spécialités.
 - Partenariats nationaux et internationaux pour plusieurs spécialités.
 - Délocalisation envisagée à Abu Dhabi.

- Points faibles :
 - Coordination au niveau de la mention (comité de pilotage, suivi des étudiants, tronc commun).
 - Absence de co-diplômation internationale au niveau de la mention (par exemple le cursus intégré).
 - Numerus clausus envisagé en M1 au niveau d'une spécialité.
 - Une spécialité dont le positionnement serait à préciser.



Recommandations pour l'établissement

La mise en place systématique d'une auto-évaluation de la formation par les étudiants concernés fournirait les bases concrètes sur lesquelles pourrait s'appuyer un comité de pilotage de la mention pour procéder aux ajustements éventuels. Le recensement du suivi des diplômés permettrait de mesurer objectivement l'adéquation de la formation aux débouchés envisagés. Dans le cadre d'une formation professionnalisante, il s'agit là d'un indicateur indispensable.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Gestion et commerce international

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Paris-Sorbonne.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation :

Abu Dhabi depuis 2009 et envisagée à PSUAD.

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Gestion et commerce international* est une formation LEA de type classique, qui combine la pratique de deux langues vivantes à haut niveau avec des compétences économiques et juridiques. Au sein de la mention, cette spécialité, dirigée par un PU de la 6ème section CNU, se distingue par l'accent mis sur les matières d'application, en particulier sur le domaine de la gestion.

- Appréciation :

Le changement d'intitulé permet de mieux cibler les objectifs de la spécialité, tout en rendant l'offre de formation plus lisible. On comprend désormais qu'il s'agit d'une formation LEA à dominante gestion et management. La prise en compte de l'informatique de gestion vient compléter utilement les enseignements professionnels. La possibilité de suivre cette formation en alternance grâce au partenariat avec un CFA est un point très positif, que l'on ne trouve pas habituellement dans le cadre des masters LEA. L'attractivité de cette spécialité est renforcée par de nombreux partenariats internationaux, mais on regrettera l'absence de données statistiques précises concernant le devenir des diplômés. Le rayonnement international et l'adossé recherche, incluant la possibilité d'une continuation en doctorat, viennent compléter une formation de qualité, avec sans doute de réels débouchés.

- Points forts :

- Offre de formation bien profilée, avec un centre de gravité placé du côté des matières d'application.
- Partenariats nationaux et internationaux.
- Débouchés professionnels dans le domaine de la gestion et du management.

- Points faibles :

- Coordination insuffisante avec la mention.
- Absence de statistiques sur le devenir des diplômés.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de mettre en place un suivi des diplômés.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Langues en entreprise

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris-Sorbonne.

Etablissement(s) en co-habilitation(s):/

Délocalisation(s) :

Prévue à Abu Dhabi.

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Langues en entreprise* est une création ex-nihilo visant à former des linguistes de haut niveau susceptibles d'intervenir en entreprise dans les domaines de la traduction, de la communication multilingue et de la rédaction. L'accent est mis sur les compétences linguistiques, ainsi que la rédaction de documents professionnels, dans plusieurs langues étrangères.

- Appréciation :

La création de cette spécialité fait suite à une réflexion sur le positionnement dans l'environnement concurrentiel. La spécialité adopte un positionnement spécifique, en se situant sur le terrain occupé traditionnellement par les écoles de langues ou les instituts de traduction et d'interprétariat. Dans le cadre d'un master LEA, ce positionnement est judicieux, d'autant qu'il vient combler une lacune dans l'offre de formation. Le profil des étudiants concernés par cette nouvelle spécialité est spécifique, de même que leur projet professionnel, davantage tourné vers les aspects linguistiques et le plurilinguisme appliqué. Les débouchés de cette spécialité peuvent viser l'international et l'interculturel (traduction, communication, rédaction), mais aussi toute entreprise désireuse d'internationaliser ses ressources (création de glossaires multilingues etc.). Les matières d'application relevant de domaines plus généraux sont pour partie mutualisées avec les autres spécialités de la mention. Le dossier évoque la constitution d'un comité de pilotage et de coordination au niveau de la spécialité, sans toutefois en préciser le fonctionnement. Le recrutement visé est local, avec des effectifs relativement faibles (20 étudiants). Une spécialité prometteuse qui vient compléter utilement l'offre de formation de la mention.

- Points forts :

- Diversification de l'offre de formation en LEA, avec une spécificité linguistique appuyée.
- Présence de PAO et de TAO dans le cursus.
- Partenariats internationaux existants.
- Débouchés possibles dans le domaine de la traduction d'entreprise et la communication internationale.

- Points faibles :

- Coordination avec la mention.
- Positionnement de l'offre par rapport aux écoles de langues et aux instituts d'interprétariat.
- Modalités de l'externalisation à Abu Dhabi.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait mettre en place une analyse du suivi du devenir des diplômés et des flux entrants et sortants, afin de délimiter l'attractivité de cette spécialité dans le contexte concurrentiel.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Coopération avec les pays en transition

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris Sorbonne.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité créée ex nihilo vise à former des spécialistes en PECO (Pays d'Europe Centrale et Orientale) appelés ici « pays en transition » (anciennement « pays en reconstruction »). Les étudiants slavissants auront ainsi une double compétence linguistique et interculturelle, associée à une bonne connaissance du monde de l'entreprise et du droit. La partie des enseignements concernant les PECO sera mutualisée avec la spécialité d'études slaves au sein d'une autre mention proposée par l'établissement. La partie des enseignements concernant les matières d'application sera mutualisée avec les trois autres spécialités de la mention LEA.

- Appréciation :

Au vu des nombreuses potentialités existant actuellement dans les PECO, cette offre de formation apparaît opportune. La tradition des études slaves de Paris-Sorbonne fournit une justification supplémentaire à la création d'une telle spécialité professionnelle au sein de la slavistique. On aimerait toutefois comprendre pourquoi une spécialisation PECO doit obligatoirement passer par les ONG et les collectivités territoriales, comme le suggère le dossier et si oui dans quels pays et pour quelles raisons un tel angle d'approche serait pertinent. En l'état, le dossier soumis aux experts ne permet pas de comprendre s'il s'agit d'une démarche de type économique ou de type humanitaire, ni quel est le positionnement de cette spécialité PECO par rapport aux autres spécialités PECO existantes (par exemple *Management international trilingue* à l'UPEC).

La grille fournie, très sommaire, ne permet guère de se faire une idée précise du contenu de la formation, ni de l'articulation avec le cursus d'études slaves. En l'état du dossier soumis, il est impossible de comprendre en quoi consisteraient précisément les mutualisations évoquées. Du côté des études slaves, on aimerait comprendre comment des enseignements profilés « recherche » peuvent trouver leur place dans une spécialité de mention LEA. L'objectif "coopération", présent dans l'intitulé de la spécialité, ne semble pas faire l'objet d'une attention particulière dans les contenus, ou alors cet aspect ne se dégage pas clairement du dossier. Il ne semble pas exister de partenaire étranger participant au projet. Il est regrettable de disposer pour cette spécialité d'un dossier lacunaire et fort succinct, qui ne permet pas d'évaluer l'offre de formation envisagée, dont la pertinence théorique n'est toutefois pas remise en cause.

- Points forts :

- Potentialités liées aux PECO.
- Pluridisciplinarité et complémentarité entre spécialité recherche et spécialité professionnelle.
- Compétences en langues rares.

- Points faibles :

- Coordination avec la mention LEA et coordination avec les études slaves à préciser.
- Positionnement du projet à préciser.
- Absence de partenaire étranger.
- Qualité formelle insuffisante du dossier.

Recommandations pour l'établissement

La qualité du dossier mériterait d'être grandement améliorée, à l'instar de ce qui existe pour les autres spécialités de la mention.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Affaires européennes

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris-Sorbonne.

Etablissement(s) en co-habilitation(s): /

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Affaires européennes* correspond à un renouvellement en l'état. Dans l'offre de formation, cette formation spécifique se distingue des autres spécialités de la mention en mettant l'accent sur des enseignements d'histoire et de science politique. Les objectifs affichés de communication interculturelle multilingue visent à une insertion professionnelle en entreprise, en organisation internationale ou en collectivité territoriale, en France et en Europe.

- Appréciation :

La formation dirigée par un PU de la 22ème section CNU s'appuie sur une chaire européenne, une UMR et un LABEX, ce qui lui confère un adossement recherche fort et une identité propre au sein de la mention. L'offre des langues est quelque peu réduite par rapport aux autres spécialités (allemand, espagnol, italien), sans que ce choix ne soit préjudiciable aux débouchés envisagés. En raison d'une prédominance des matières d'application (économie, droit, géographie), le volume horaire des langues vivantes reste relativement faible dans cette spécialité, ce qui peut apparaître surprenant dans le cadre d'un master LEA. Avec des effectifs étudiants relativement faibles, à l'image des autres spécialités de la mention, les taux d'insertion professionnelle sont très satisfaisants au vu des chiffres fournis. Le suivi des diplômés semble avoir été bien effectué au niveau de cette spécialité, contrairement au reste de la mention. Le pilotage de la spécialité associe des enseignants-chercheurs et des professionnels de haut niveau, sans que la coordination avec la mention ne soit toutefois précisée. Il s'agit là d'une formation de haut niveau et aux débouchés réels, qui combine une culture générale, des compétences professionnelles et linguistiques au service d'un projet bien défini et porteur.

- Points forts :

- Diversification de l'offre de formation avec mise en avant de la culture générale.
- Débouchés nationaux et internationaux.
- Adossement recherche (chaire, UMR et LABEX).

- Points faibles :

- Coordination avec la mention.
- Place des langues vivantes dans l'offre de formation et dans le volume horaire.
- Contexte fortement concurrentiel.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mettre en place le suivi du devenir des diplômés au niveau de la mention

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement



Observations aux évaluations par l'AERES des formations de niveau Master

Langues étrangères appliquées

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3MA140005993

Coordination au niveau de la mention

Un comité de pilotage et de perfectionnement sera formé avec la direction de l'UFR, le responsable du master et les responsables pédagogiques et administratifs des spécialités.

- Des réunions annuelles auront lieu sous sa direction avec l'ensemble des enseignants impliqués dans ce master.
- Des évaluations seront organisées pour tous les enseignements à chaque fin de semestre et fourniront des indications pour ce pilotage.
- Les associations d'étudiants organisées dans chaque spécialité contribueront à réunir des indications sur le suivi des diplômés, qui seront centralisées et analysées par le comité de pilotage, en particulier par le biais de réseaux (type LinkedIn) comme cela a déjà commencé à se faire.

Etant donné la structure du master, les enseignements de langue forment un tronc commun où interviennent les mêmes enseignants pour toutes les spécialités. Ces enseignants, en charge des mêmes étudiants depuis la licence, sont à même d'exercer un suivi qui peut être relayé par le PAST spécialiste de gestion de ressources humaines, en charge de l'insertion professionnelle dans notre UFR.

Absence de co-diplômation internationale au niveau de la mention

Des co-diplômations sont prévues avec l'Université de Sienna et éventuellement avec l'Université de Leipzig.

Numerus Clausus envisagé en M1 au niveau d'une spécialité

Une spécialité dont le positionnement serait à préciser

Les points concernant ces spécialités sont traités dans les parties qui concernent chacune d'entre elles (voir plus bas).

Spécialité « Gestion et commerce international »

Il y a une coquille sur l'annexe 2 de la spécialité Gestion et commerce international : au semestre 1, le cours « Environnement juridique et économique de l'entreprise » de l'UE 5 correspond à **72h** en présence des étudiants (et non pas à 52h). La correction de cette erreur doit être entérinée par le conseil de l'UFR LEA et par les conseils centraux de l'Université.

Coordination insuffisante avec la mention

Absence de statistiques sur le devenir des diplômés

Ces deux points seront résolus au niveau de la mention par l'établissement de la coordination proposée plus haut, qui confère en particulier un rôle accru aux associations d'étudiants.

Spécialité « Langues en entreprise »

Positionnement de l'offre par rapport aux écoles de langues et aux instituts d'interprétariat.

1 - L'originalité de ce master tient à l'insistance sur la rédaction technique multilingue de niveau professionnel. L'enseignement est axé sur l'entraînement intensif à la rédaction en langue maternelle et en langue étrangère (là où les masters de traduction proprement dits proposent des techniques de prise de note et de traduction et de la pratique en langue orale en labo). Cette formation existe en langues dès la 1^e année de licence LEA et elle est de particulièrement haut niveau à Paris-Sorbonne pour la langue française, aussi bien à l'usage des étudiants étrangers que des étudiants francophones natifs.

Pour insister sur ce point effectivement important, nous proposons de donner plus de poids relatif à la linguistique et à la pratique de la langue française en mettant 6 ECTS à l'UE3 et en diminuant de 2 ECTS la langue B, devenant alors langue « mineure », comme il est d'habitude dans les masters de traduction.

2 - Ce master se situe dans l'offre de formation de Paris-Sorbonne, qui bénéficie d'un réseau très important d'échanges internationaux, particulièrement en ce qui concerne les LEA.

Pour insister sur ce point, nous proposons de faire participer les étudiants à un échange Erasmus avec des masters de traduction étrangers au semestre 2

Ces deux propositions ont été acceptées par le conseil de l'UFR LEA et doivent être soumises à l'approbation des conseils centraux de l'Université.

Sur le nombre d'étudiants envisagés

Comme pour les autres spécialités, il ne s'agit pas d'un numerus clausus mais de la nécessité de choisir, parmi les étudiants ayant suivi le cursus de licence LEA et parmi les étudiants venant de l'extérieur, ceux qui sont le plus motivés pour les différentes spécialités offertes par le master LEA.

Modalités de l'externalisation à Abu Dhabi

Cette ouverture peut particulièrement se justifier sur place en l'absence d'offre locale de formation aux métiers de la langue : il n'y a pas, aux Emirats Arabes Unis, ni dans les pays du Golfe, l'équivalent de l'ESIT ou de l'ISIT, ni de l'agrégation ou du Capes, ni de formations de niveau Master en langues étrangères autres que l'anglais. L'originalité de l'offre envisagée à Abu Dhabi serait de proposer une formation à la traduction pas seulement à partir du français dans les différentes langues mais aussi à partir de l'arabe et de l'anglais comme langues de référence. Le caractère plurilingue de l'environnement économique et social des Emirats Arabes Unis et des pays du Golfe, la présence d'entreprises internationales, la demande croissante d'enseignants de langues (notamment en allemand, désormais 2^{ème} langue obligatoire en Oman) entraînent une demande importante sur place et un placement aisé en entreprise (stage, embauche).

Spécialité « Coopération avec les pays en transition »

Coordination avec la mention LEA et coordination avec études slaves à préciser.

Pour ce qui est de l'apprentissage et du pilotage, il y a une mutualisation avec les enseignements « appliqués » dispensés dans les autres spécialités du master (Environnement juridique et économique, Gestion des hommes et organisation). Il en est de même pour les enseignements de langues et de communication.

Les cours concernant les réalités de la Russie et des PECO existent déjà à l'UFR d'Etudes Slaves et seront mutualisés : Environnement socio-culturel, Analyse des médias des divers pays concernés, Histoire du bloc de l'Europe centrale et orientale. Un enseignement sur les Problématiques de la sortie du communisme et de la transition vient d'être créé pour les étudiants du master CIMER (Communications interculturelles et muséologie dans l'Europe rénovée) de l'UFR d'Etudes Slaves. Des enseignants de l'UFR d'Etudes Slaves sont prêts à intégrer dans leur enseignement des séquences sur les Institutions non gouvernementales des zones qu'ils couvrent, ce qui permettrait d'offrir toute la palette des PECO aux étudiants.

Positionnement du projet

Cette spécialité ne vise pas une formation en import-export (à la différence du master de l'UPEC) ; il se propose d'armer intellectuellement des étudiants qui souhaiteraient travailler au sein des associations qui interviennent dans les pays-nouveaux entrants de l'Union européenne et ceux pour lesquels l'UE a des accords de voisinage (partenariat oriental, lancé au sommet de Prague en mai 2009), que ce soit dans le domaine culturel, humanitaire ou des droits de l'homme. Elles se multiplient et sont fédérées au sein de Concorde (<http://www.concordeurope.org/>), qui coopère avec le Parlement européen. Il s'agit donc de faire un pendant du master Affaires européennes orienté à l'Est. Par ailleurs, dans le cadre de la coopération décentralisée, certaines collectivités territoriales développent des accords directs avec les PECO et sont susceptibles d'embaucher des étudiants formés dans ce sens. Enfin, certaines entreprises intervenant sur les marchés des PECO sont demandeuses d'analyses de type sociologique des problèmes de transfert des normes qu'elles rencontrent dans leurs filiales, qui supposent une bonne connaissance de la culture et de la langue des pays d'accueil (pour notamment conduire des entretiens dans la langue locale).

Absence de partenaire étranger

Partenariat en cours de finalisation avec le Département d'études européennes de l'Université de Varsovie ; partenariat en cours de négociation avec le Département de sciences politiques de l'Université de Lodz et avec la Haute école d'économie de Moscou, département culturologie. Contacts avec diverses sociétés intervenant sur le marché polonais (Lafarge Béton, EDF, ...). Coopérations avec la Chambre de commerce franco-polonaise.

Spécialité « Affaires européennes »

Coordination avec la mention

Pour ce qui est du pilotage, il y a une mutualisation avec les enseignements de langue dispensés dans les autres spécialités du master : les enseignants de langue sont les mêmes que pour les autres spécialités et certains cours de langue sont mutualisés

(italien). De surcroît il existe en « Affaires européennes » un enseignement de français et de civilisation française qui sera mutualisé avec les enseignements de « français renforcé » prévus.

Place des langues vivantes dans l'offre de formation et dans le volume horaire

Le master « Affaires européennes » offre aux étudiants des débouchés en entreprise, mais aussi en organisation internationale et en collectivité territoriale. En tant que tel (et comme la spécialité « Coopération avec les pays en transition »), il s'adresse à un public diversifié et de niveaux différents, en l'occurrence à des étudiants linguistes, mais aussi à des étudiants étrangers ayant suivi des formations de droit et d'économie et - pour 20% à peu près - à des étudiants historiens. Si les langues restent l'élément clé et rattachent cette spécialité au master, elles sont ici aussi importantes que le reste de la formation.

Contexte fortement concurrentiel

Si l'on excepte Sciences Po, et au niveau strictement universitaire, il n'existe de master de ce genre qu'à Paris III et à Villetaneuse. Or Paris-Sorbonne est le seul à proposer cette spécialité dans le cadre LEA, avec accent mis sur les langues.

Le Président de l'Université Paris-Sorbonne



Barthélémy JOBERT